



COMITÉ SYNDICAL DU 11 JUIN 2025 à MÉAUTIS

Secrétaire de séance : Jean MORIN

DÉLIBÉRATION

CS 2025/68 Commande publique – Marchés publics – Groupement de commandes – Assurances - Convention constitutive de groupement de commandes « Assurances » conclu entre le syndicat mixte du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et le syndicat mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 11 juin 2025 à Méautis, sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 4 juin 2025 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Marianne ROZET, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige COLLETTE (*pouvoirs de Christèle CASTELEIN et Maryse LE GOFF*), Benoît FIDELIN, Jean MORIN, Hervé MARIE, Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche - *pouvoir d'Aurélié GIGAN*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin - *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Samuel HARDY (La Meauffe), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Yann MOUCHEL (Varenguebec - *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche), Jean-Louis HARDY (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélié GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Yves **HUET** (Gonfreville), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Aurélien **MARION** (Apperville), Marinette **MIGAUT** (Rauville-la-Place), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Désert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Jean-Philippe **DESLANDES** (Conservatoire du littoral), Jean **RAMPON** (Sous-préfet de Cherbourg), Philippe **LAURENT** (Chambre de Métiers de la Manche), Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Guillaume **BARRON** (Directeur de la DDTM de la Manche),

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 25 membres + 5 pouvoirs

Soit un quorum de 30 membres sur 58

CS 2025/68 Commande publique – Marchés publics – Groupement de commandes – Assurances - Convention constitutive de groupement de commandes « Assurances » conclu entre le syndicat mixte du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et le syndicat mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Contexte

Les articles L2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique offrent la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation de contrats.

Une convention constitutive définissant les modalités de fonctionnement du groupement doit être conclue entre ses membres de manière à définir les missions de chacun.

Dans ce cadre, un groupement de commande est constitué entre le syndicat mixte du Parc naturel des Boucles de la Seine Normande (Pnr BSN) et le Parc Naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Pnr MCB) en ce qui concerne le renouvellement du marché de service d'assurances.

Le Pnr BSN est nommé mandataire du groupement de commande et sera en charge de la procédure de passation. En revanche, l'exécution, notamment financière, du contrat sera assuré par chacun des membre du groupement.

Le marché de service d'assurances concerne les dommages aux biens, les responsabilités, la protection fonctionnelle des agents et des élus et les véhicules à moteur.

Le groupement de commande est ponctuel et prévu sur la durée du marché.

Le coordonnateur du groupement est le PNR BSN représenté par son Président.

La convention entrera en vigueur à compter de sa signature par les parties et est prévue sur la durée du marché qui est de 4 ans soit jusqu'au 31/12/2029. La convention est jointe en annexe.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la proposition de convention constitutive de groupement de commande avec le PNR des Boucles de la Seine Normande ;
- **DONNE** mandat au Président pour signer la convention et tous les documents s'y afférant.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 8 juillet 2025
Benoît FIDELIN,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponds d'Ouve - BP 137
Saint-Onen-sur-Mer
50500 CAARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr